



VÉLOS, MOTOS, CYCLOS : PLUS D'ACCIDENTS DÈS LE MOIS D'AVRIL

Nous sommes à quelques jours des vacances de printemps. Avec le retour des beaux jours, cette période de congé s'annonce propice aux balades à vélo ou à moto. Nous serons certainement nombreux à ressortir nos deux-roues du garage dans les prochains jours et tout particulièrement, les plus jeunes d'entre nous.

Etant donné leur moindre présence pendant l'hiver, les automobilistes peuvent avoir perdu l'habitude de croiser des deux-roues.

Avec sa nouvelle campagne de sensibilisation, l'AWSR veille dès lors à rappeler les bons réflexes pour partager la route en sécurité.

Printemps-été : concentration des accidents de 2 roues

Le début des vacances de printemps est la période idéale pour rappeler l'importance d'être attentif aux usagers vulnérables que sont les deux-roues. **Environ 80% des accidents impliquant des vélos ou des motos ont en effet lieu entre avril et septembre et la proportion est de 64% pour les accidents impliquant des cyclomoteurs.** Par ailleurs, une **grande proportion (40%)** des accidents impliquant des motards a lieu **pendant les journées de week-end**, ce qui démontre une utilisation largement liée à la détente et aux loisirs.

Des accidents avec... une voiture

Quand un deux-roues entre **en collision avec un autre usager**, celui-ci est **un automobiliste dans 8 cas sur 10**. Cela augmente considérablement le risque d'être tué ou blessé pour le deux-roues puisqu'en l'absence d'habitacle, il est bien plus vulnérable sur la route.

Enfants et ados à vélo : redoublons d'attention pendant les vacances

Beaucoup de jeunes enfants et adolescents sont adeptes du vélo et ce sont eux qui seront particulièrement présents sur nos routes pendant les vacances. **Près d'une victime mineure de la route sur 10 est un cycliste** alors que la proportion n'est que de 1 sur 20 pour les adultes.

Sur les 5 dernières années, on dénombre **près de 50 victimes cyclistes âgées entre 0 et 11 ans par an**, dont 5 tuées ou gravement blessées. Ce nombre relativement modéré peut s'expliquer par un encadrement plus important des parents ou d'adultes lors des trajets, mais aussi par l'autorisation de circuler sur les trottoirs jusqu'à 10 ans. Malheureusement, les chiffres sont plus élevés pour les adolescents avec **près de 120 victimes cyclistes enregistrées en moyenne annuellement pour les 12-17 ans**. Même s'ils désirent plus de liberté dans leurs déplacements et connaissent mieux les règles de sécurité, les adolescents ne sont pas encore capables de prendre en compte tous les risques inhérents à la circulation, ce qui les rend d'autant plus fragiles sur la route.

Les bons réflexes à adopter

A la sortie de l'hiver, les automobilistes peuvent avoir perdu l'habitude de croiser des deux-roues. De même, certains cyclistes, cyclomotoristes ou motards n'ont plus utilisé leur engin depuis un petit moment. Quelques réflexes peuvent être adoptés pour partager la route en toute sécurité.

- **Garder ses distances**

Dépasser un cycliste en le frôlant de trop près induit le risque de le percuter mais aussi de le déstabiliser. **15% des Wallons reconnaissent qu'il leur arrive régulièrement de ne pas laisser une distance suffisante entre leur véhicule et un vélo.**

Pour rappel, les conducteurs de véhicules automobiles ou de motos doivent laisser une distance latérale d'au moins 1m50 entre leur véhicule et les cyclistes hors agglomération et 1m en agglomération. Il est donc important de s'armer de patience et d'attendre quelques secondes supplémentaires pour pouvoir dépasser en sécurité.

- **Manœuvrer en sécurité**

Que l'on soit en voiture ou en deux-roues, **veiller à communiquer clairement ses intentions** avant une manœuvre ou un changement de direction permet d'éviter de nombreuses situations à risque pouvant mener à un accident. **Être attentif à l'angle-mort** est également un point crucial pour assurer la sécurité des deux-roues. Bon nombre d'accidents entre une voiture et un cycliste surviennent par exemple lorsque le conducteur ouvre sa portière. Lorsqu'on est au volant, jeter

un coup d'œil par-dessus son épaule avant de démarrer ou de descendre de son véhicule permet d'éviter ce type de situation.

En raison de leur étroite silhouette, les deux-roues sont plus difficilement détectables à distance et on sous-estime souvent leur vitesse. **Plus d'un accident sur 3 (35%) impliquant une moto et un autre usager, a lieu alors que ce dernier effectue une manœuvre pour tourner à gauche.** Il vaut dès lors mieux attendre un peu, plutôt que de se dire qu'on va vite passer.

- **Porter un casque**

Le port du casque est obligatoire pour les motards et les cyclomotoristes. Un modèle intégral offrira une meilleure protection du visage et de la tête. Opter pour une couleur claire ou fluo peut également faire la différence en matière de sécurité routière. Plus visible par les autres usagers, **le casque de couleur claire permet en effet de réduire de près de 20% le risque d'accident.**

A vélo, le casque n'est pas obligatoire mais il est essentiel pour se protéger. Il réduit en effet de 65% le risque de blessures graves en cas de chute sur la tête. **L'AWSR recommande dès lors aux cyclistes de tout âge de le porter systématiquement.**

Campagne de sensibilisation

« ***Ils sont de retour, soyons vigilants*** », c'est le message que l'AWSR soutiendra pendant tout le mois d'avril sur les autoroutes et les routes secondaires en Wallonie et via ses réseaux sociaux pour rappeler, tant aux automobilistes qu'aux deux-roues, les règles essentielles pour partager la route en toute sécurité.



Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA
0498/048.361 – 081/821.329
belinda.demattia@awsr.be
www.awsr.be